

# CODE DE LA ROUTE AU LYCEE

Il y a quelques années, dans le cadre de l'expérimentation menée dans les lycées de la 3ème circonscription de l'Aisne, Saint Joseph proposait à ses lycéens de se former et de passer le code de la route dans l'établissement.

Malheureusement cette expérimentation a pris fin à la rentrée 2023.



Nous avons souhaité poursuivre ce service mais moyennant un financement de votre part.

Les élèves bénéficieront ainsi :

- de 10 heures de formation en présence d'un moniteur auto-école.
- de l'accès à l'application Prépacode leur permettant de s'entraîner librement dans l'établissement.

Ce service sera proposé au tarif de 90€/élève.



L'organisation de l'examen se déroule dans l'établissement en partenariat avec La poste.

Le passage de l'examen coûte 30€.

